



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question au Gouvernement n° 1970

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'industrie.

En serait-on revenu à l'âge des maîtres de forges ? (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Ne vit-on pas en plein capitalisme sauvage, quand les patrons de Renault et de Peugeot annoncent, impavides, 40 000 suppressions d'emplois dans l'automobile ? Cette annonce est d'autant plus meurtrière qu'elle succède aux 200 000 suppressions programmées, ces derniers mois, dans des groupes par ailleurs florissants.

Oyez tous, travailleurs, chômeurs d'aujourd'hui et de demain !

Ce manifeste de terrorisme économique, qui n'est point sans calcul, proclame l'ouverture totale du marché européen en l'an 2000, Maastricht et monnaie unique obligent !

N'y voit-on point le corollaire de la privatisation totale de Renault ?

L'État modeste, serait-ce celui qui aide les saboteurs d'emplois dans leur basse besogne quand la France a besoin, au contraire, d'une grande industrie automobile, à la pointe de la technologie ?

Monsieur le ministre, oui ou non, le Gouvernement acceptera-t-il cette casse de notre industrie ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Hage, nous sommes tous attachés, ici, à l'industrie automobile française, qui est un élément de la prospérité nationale. Cela étant, il convient de rétablir l'exacte vérité.

Au moment où la prime de reprise a été remise en question, les constructeurs automobiles ont certes appelé l'attention du Gouvernement sur les perspectives en matière de compétitivité. Ils ont, notamment, soulevé le problème de la pyramide des âges dans les cinq à dix ans qui viennent. Pour autant, monsieur Hage, aucune demande officielle concernant les préretraites, ou un plan d'adaptation n'a été formulée.

Il est indéniable que des questions restent posées. Mais, avant d'envisager la mise en œuvre de mesures sociales, comme cela a été le cas lorsqu'il a fallu accompagner le mouvement de modernisation de notre industrie automobile, le Gouvernement tient à ce qu'il y ait une approche industrielle des facteurs de compétitivité pour conforter nos producteurs. Tel est l'esprit dans lequel nous travaillons.

M. Jean-Pierre Brard. Et la place des hommes ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ne propageons pas des nouvelles alarmistes quand elles n'ont aucun fondement. Il est néanmoins évident que nous ne pourrions pas éluder certains problèmes.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean Tardito. Nous ne sommes pas des Cassandre !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'industrie.

En serait-on revenu a l'age des maitres de forges ? (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Ne vit-on pas en plein capitalisme sauvage, quand les patrons de Renault et de Peugeot annoncent, impavides, 40 000 suppressions d'emplois dans l'automobile ? Cette annonce est d'autant plus meurtriere qu'elle succede aux 200 000 suppressions programmees, ces derniers mois, dans des groupes par ailleurs florissants.

Oyez tous, travailleurs, chomeurs d'aujourd'hui et de demain !

Ce manifeste de terrorisme economique, qui n'est point sans calcul, proclame l'ouverture totale du marche europeen en l'an 2000, Maastricht et monnaie unique obligent !

N'y voit-on point le corollaire de la privatisation totale de Renault ?

L'Etat modeste, serait-ce celui qui aide les sabreurs d'emplois dans leur basse besogne quand la France a besoin, au contraire, d'une grande industrie automobile, a la pointe de la technologie ?

Monsieur le ministre, oui ou non, le Gouvernement acceptera-t-il cette casse de notre industrie ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Hage, nous sommes tous attaches, ici, a l'industrie automobile francaise, qui est un element de la prosperite nationale. Cela etant, il convient de retablir l'exacte verite.

Au moment ou la prime de reprise a ete remise en question, les constructeurs automobiles ont certes appele l'attention du Gouvernement sur les perspectives en matiere de competitivite. Ils ont, notamment, souleve le probleme de la pyramide des ages dans les cinq a dix ans qui viennent. Pour autant, monsieur Hage, aucune demande officielle concernant les pretraitements, ou un plan d'adaptation n'a ete formulee.

Il est indeniable que des questions restent posees. Mais, avant d'envisager la mise en oeuvre de mesures sociales, comme cela a ete le cas lorsqu'il a fallu accompagner le mouvement de modernisation de notre industrie automobile, le Gouvernement tient a ce qu'il y ait une approche industrielle des facteurs de competitivite pour conforter nos producteurs. Tel est l'esprit dans lequel nous travaillons.

M. Jean-Pierre Brard. Et la place des hommes ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ne propageons pas des nouvelles alarmistes quand elles n'ont aucun fondement. Il est neanmoins evident que nous ne pourrions pas eluder certains problemes.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Jean Tardito. Nous ne sommes pas des Cassandre !

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1970

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 1996, page 7242

Réponse publiée le : 20 novembre 1996, page 7242

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 1996